

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 15 juin 2023

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-trois, **le 15 juin, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE.

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

26 mai 2023

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Annick BARRE, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, Michèle GAUTHIER, Vincent ROBIN

15 juin 2023

Suppléants :

Eric BARDET suppléant de Nelly ANTOINE
Laurence BUCCELLI suppléante de Christophe THORIN
Jean-Claude CHADENAS suppléant de Régine VASSAUX
Gérard CHAUVEAU suppléant de Catherine LHERITIER
Virginie VERNERET suppléante de Philippe MERCIER

Pouvoirs :

Marie-Pierre BEAU a donné pouvoir à Virginie VERNERET.
Thierry BENOIST a donné pouvoir à Eric BARDET.
Yann BOURSEGUIN a donné pouvoir à Vincent ROBIN.
François FROMET a donné pouvoir à Jean-Claude CHADENAS.
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Marie-Agnès FERET.
Alain GOUTX a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE.
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER.
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE.
Karine MICHOT a donné pouvoir à Michèle GAUTHIER.
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Laurence BUCCELLI.
Cécilia NAUCHE a donné pouvoir à Gérard CHOPIN.

N°30.2023

Objet de la délibération :

**Personnel -
Création de postes -
Mise à jour du tableau
des effectifs à compter
du 1^{er} juillet 2023**

Membres titulaires excusés : Nelly ANTOINE, Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, François FROMET, Corinne GARCIA, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHERITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux.

Virginie VERNERET a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher (CDG 41) que l'article L313-1 du Code général de la fonction publique prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration du CDG 41 de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

.../...

Dans ce cadre, le Président propose les créations suivantes, à compter du 1^{er} juillet 2023 :

➤ Filière administrative :

- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet dans le cadre du recrutement d'une secrétaire médico-administrative au sein du Pôle Santé au travail,
- 3 postes aux grades d'adjoint administratif principal de 2^e classe, d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe et de rédacteur à temps complet dans le cadre du recrutement d'un(e) gestionnaire carrière au sein du Pôle Conseil et Accompagnement statutaire,
- 3 postes aux grades d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe, de rédacteur et de rédacteur principal de 2^e classe dans le cadre du recrutement d'un(e) chargé(e) de mission budget et contrôle interne à temps complet au sein du Pôle Missions internes.

A noter qu'en fonction du profil recruté, les postes non pourvus au sein des pôles Conseil et Accompagnement statutaire et Missions internes seront supprimés.

Compte tenu du contexte particulier lié aux difficultés générales de recrutement pouvant être rencontrées pour trouver des profils adaptés, le Président précise que les emplois pourront être pourvus par des agents contractuels pour faire face à une vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

VU le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- **d'approuver** la création des postes suivants, à compter du 1^{er} juillet 2023 :
 - 1 poste d'adjoint administratif à temps complet,
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe à temps complet,
 - 2 postes d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe à temps complet,
 - 2 postes de rédacteur à temps complet,
 - 1 poste de rédacteur principal de 2^e classe à temps complet,
- **d'approuver** la mise à jour du tableau des effectifs figurant en **annexe**, à compter du 1^{er} juillet 2023,
- **d'autoriser** le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer tous les actes et pièces relatifs à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 22/06/2023
Exécutoire le : 22/06/2023

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
le 15 juin 2023

Le Président,

Eric MARTELLIERE



TABLEAU DES EFFECTIFS
A compter du 1er juillet 2023

GRADES	CAT.	POSTES												
		EFFECTIFS BUDGETAIRES				EFFECTIFS				VACANTS				
		TC	TNC	TOTAL	Titulaire	Non- Titulaire	ETP	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	
FILIERE ADMINISTRATIVE														
EMPLOIS FONCTIONNELS														
Directeur Général des Services (dét.)	A	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Directeur Général Adjoint (dét.)	A	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Sous-total Emplois fonctionnels		2	0	2	2	0	0	0	0	2	2	0	0	0
EMPLOIS ADMINISTRATIFS														
Attaché hors classe	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attaché principal	A	5	0	5	4	0	0	0	0	4	4	1	0	1
Attaché	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	3	0	3	2	0	0	0	0	2	2	1	0	1
Rédacteur	B	5	0	5	3	0	0	0	0	3	3	2	0	2
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	11	0	11	9	0	0	0	0	9	9	2	0	2
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	4	0	4	2	0	0	0	0	2	2	2	0	2
Adjoint administratif	C	4	0	4	2	0	1	0	0	3	3	2,8	1	1
Sous-total Filière Administrative		32	0	32	22	0	1	0	0	23	22,2	9	0	9
TOTAL (1)		34	0	34	24	0	1	0	0	25	24,2	9	0	9
FILIERE TECHNIQUE														
Technicien principal de 2ème classe	B	1	0	1	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0
Adjoint technique territorial de 2ème classe	C	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0,6	0	0	0
Adjoint technique	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (2)		1	1	2	0	1	1	0	0	2	1,6	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE														
Médecins hors classe	A	1	3	4	0	0	0	0	0	3	0,6	1	0	1
Psychologue	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmière en soins généraux hors classe	A	2	0	2	1	0	0	0	0	1	1	1	0	1
Infirmière en soins généraux	A	3	0	3	0	0	2	0	2	2	2	1	0	1
TOTAL (3)		6	3	9	1	0	2	0	2	6	3,6	3	0	3
FILIERE CULTURELLE														
Assistant de conservation du patrimoine	B	2	0	2	0	0	1	0	0	1	1	1	0	1
TOTAL (4)		2	0	2	0	0	1	0	1	1	1	1	0	1
Situation projetée au 01 07 2023				47						34	30,4			13